

APERÇU POUR L'ALBERTA

Les États-Unis, qui absorbent environ 75 % de l'ensemble des exportations, sont de loin le marché d'exportation le plus important de l'Alberta. En 1985, la valeur des exportations à destination des États-Unis a dépassé 10 milliards de dollars, dont 50 % en gaz naturel et en pétrole brut.

La sécurité d'accès au marché américain est vitale pour la prospérité économique de l'Alberta dont la production pourrait, selon le Conseil économique du Canada, augmenter de 3,5 % - plus que la moyenne nationale, qui est de 3,3 %.

La tendance actuelle au protectionnisme aux États-Unis a causé de graves inquiétudes à l'Alberta. Les effets du recours à des barrières non tarifaires pour contrôler les importations d'énergie, de porc, de boeuf et de bois d'oeuvre de construction se sont faits sentir dans cette province dont la croissance économique dépend de son accès aux États-Unis.

Droits de douane

Une grande partie des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis (environ 70 %) se fait déjà en franchise. Pour ce qui est des marchandises passibles de droits de douane, ces derniers seront éliminés pour plus de la moitié en dix tranches égales et pour environ un tiers en cinq tranches égales à compter du 1 janvier 1989. Le reste sera éliminé le 1er janvier 1989.

Les trois catégories prévues pour l'élimination des droits de douane ont été établies à la suite de consultations avec le secteur privé, où les intérêts de l'Alberta étaient bien représentés. Il a été tenu compte au cours de ce processus de nos intérêts tant sur le plan des exportations que sur celui des importations. Aussi les industries de part et d'autre de la frontière se sont-elles vu accorder le temps de s'ajuster aux nouveaux défis et de tirer parti des nouveaux débouchés.

Par exemple, l'Alberta aura la possibilité d'augmenter la valeur de ses exportations à base de ressources, comme les produits pétrochimiques, qui sont soumis à des droits plus élevés en cas de transformation plus poussée. Par contre, l'élimination des droits de douane sera étalée sur dix ans dans les secteurs plus sensibles, comme l'agriculture et la transformation des aliments.

L'élimination des droits de douane sera d'autant plus avantageuse que 75 % des exportations de produits pétrochimiques de l'Alberta vont aux États-Unis. L'industrie pétrochimique de l'Alberta, à base de gaz, est une industrie